Jean-François Pellarey et Léo Roussin du Collectif « réa », Cédric Volait pour la CGT Santé 04. N.V.

Non à l'« inversion de la hiérarchie des soins »

Santé

La GCT 04 et le collectif « pour une réa à Manosque » dénoncent la politique mal intentionnée du groupement hospitalier.

Les militants décryptent la chronique annoncée d'un effondrement de l'accès aux soins dans le département.

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Les GHT, Groupements hospitaliers de territoire, sont entrés voici quelques jours en vigueur. Pour les Alpes de Haute-Provence, ce groupement s'opère finalement dans le giron départemental. *« Nous avons échappé au rattachement aux Bouches-du-Rhône »*, se félicitait encore récemment le député, maire de Forcalquier, Christophe Castaner. Mais la CGT Santé 04 et le Collectif « pour un service de réanimation » à Manosque, ne se contentent pas d'avoir obtenu la solution la moins pire. Loin de là.

Leurs représentants dénoncent haut et fort, une façon de manoeuvrer, *« subversive et mal intentionnée »*. L'objectif global des GHT : économiser encore 3 milliards d'euros avec la suppression de 22 000 postes d'ici 2017 et la fermetures de près de 16 000 lits dont 980 en Paca. C'est depuis le gouvernement précédent, la poursuite accélérée d'une politique d'austérité qui se dissimule plutôt mal sous les berceuses de la coopération.

Le péril de l'effondrement

Pour les militants, de pilule en pilule, ce qui se joue à terme, c'est l'effondrement de la santé publique dans les Alpes de Haute-Provence, qui comptent neuf hôpitaux publics dont les deux Centres hospitaliers de Manosque et Digne. *« Cette nouvelle réforme techno-gestionnaire, imposée sans aucune concertation avec les collectivités territoriales, les populations, les associations... aura des effets catastrophiques sur le département et mettra en péril les deux Centres hospitaliers publics de Digne et Manosque ainsi que les hôpitaux locaux. Cette réforme si elle se mettait en œuvre telle que prévue reviendrait ni plus, ni moins à rayer le département de la carte de notre système hospitalier public de santé et de soins en éloignant encore plus les citoyens Bas-Alpins de l'hôpital public et en les transformant en sous-citoyens de l'accès à la santé. »*

Syndicat et Collectif tirent les enseignements de la préalable Communauté hospitalière *« qui promettait monts et merveilles »*. L'hôpital de Sisteron a été obligé de fusionner avec Gap. Résultat : les populations se retrouvent à 50 km d'un service de maternité, d'urgence de pointe ou de chirurgie. *« Les chiffes le disent, les directions des hôpitaux de Manosque et Digne aussi, la CHT n'a rien apporté : les déficits se creusent et le taux de fuite [environ 50%] augmente. »* Cédric Volait de la CGT Santé 04 explique que la première phase du regroupement passe par la mise en place de soignants volants. *« En effet, ils vont voler au gré du vent de pénurie... Si la loi El Khomri a pour principe l'inversion de la hiérarchie des normes, la loi Touraine a pour objectif l'inversion de la hiérarchie des soins qui ne sont plus organisés pour s'adapter aux patients mais pour s'adapter aux exigences technico-financières. »*

On ne sait pas encore qui de Manosque ou de Digne, prendra la direction du groupement départemental, la couverture à ce jour s'orienterait plutôt vers la cité préfectorale.

Cédric Volait dénonce aussi une représentativité syndicale bafouée au sein de la nouvelle « conférence territoriale du dialogue social ». Neuf sièges sont attribués dans le département : trois pour la GCT, trois pour FO, trois pour la CFDT. *« C'est un anomalie majeure à rectifier »*, la CGT occupant 55% des sièges dans l'ensemble des neuf hôpitaux (FO : 30%, CFDT : 13%). Le syndicat a adressé un courrier à la direction générale pour demander une répartition proportionnelle (respectivement cinq, trois et un sièges).

Le GHT éloigne d'autant la perspective d'ouvrir à Manosque un service de réanimation. Mais pour le Collectif qui le revendique depuis des années, pas question d'abdiquer pour arracher ce service vital sur un bassin sanitaire de 107 000 patients. CGT et Collectif vont par courrier faire part de leur position au maire de Manosque, Bernard Jeanmet-Peralta, président du conseil de surveillance de l'hôpital. Ils rencontreront le préfet Bernard Guérin, le directeur général d'ITER, Bernard Bigot et adresseront également un courrier au Président de Région Christain Estrosi, qui s'était engagé durant la campagne électorale à soutenir l'ouverture d'une réa à Manosque.

Nadia Ventre